

Charte du réseau de solidarité avec les migrants, réfugiés, exilés, étrangers

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir votre motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté. Ces droits, dont la Déclaration universelle a rédigé le programme en 1948, sont universels. Si vous rencontrez quelqu'un qui n'en bénéficie pas, plaignez-le, aidez-le à les conquérir. Indignez-vous ! »

Stéphane Hessel (« Indignez-vous ! » Indigène éditions)

« La conséquence de l'indignation doit être l'engagement » nous dit encore Stéphane Hessel

Pourquoi soutenir les migrants ?

On les appelle **des migrants, des réfugiés, des exilés, des étrangers...**

Ils fuient la misère, la dictature, la guerre et déjà les catastrophes climatiques qui n'iront qu'en s'amplifiant.

On les appelle **des migrants, des réfugiés, des exilés, des étrangers** : ce sont des hommes et des femmes qui ont droit à des solutions justes dans le respect de la dignité humaine.

La photo du jeune Aylan, 3 ans, mort noyé en tentant de gagner l'Europe, a suscité un émoi international et donné un visage aux milliers de migrants qui tentent de fuir la barbarie. Les abominables attentats du 13 novembre servent aujourd'hui de prétexte pour stigmatiser les réfugiés, pour fabriquer les pires mensonges et les pires amalgames entre migrants et terroristes, afin de justifier le traitement inhumain dont sont victimes celles et ceux qui fuient pour leur survie. En France, de nombreux citoyens cherchent des moyens d'agir et à Rouen plusieurs personnes ont exprimé leur volonté d'apporter une solidarité aux réfugiés.

Les associations de défense des droits humains, de solidarité avec les immigrés, constatent depuis plusieurs années les conséquences inhumaines des politiques à l'égard des migrants : droit d'asile bafoué, suspicion, défaut de prise en charge des mineurs isolés étrangers, mise en rétention de familles, atteintes aux droits fondamentaux (droit au logement, à la santé, à une vie privée et familiale, droit à l'éducation, à la formation, au travail, etc.), multiplication des Obligations de Quitter le Territoire (OQTF)

Le réseau de solidarité avec les réfugiés, attaché au respect des droits fondamentaux et de la dignité de toutes et tous, **refuse de faire le tri entre les migrants** : d'un côté les bons migrants, réfugiés de certains pays dignes d'être accueillis et de l'autre les indésirables, les déboutés du droit d'asile de nombreux pays, ceux qui fuient les violences, la misère, l'absence de perspective chez eux et qui devraient être refoulés !

Le réseau combat les exclusions, les discriminations, la montée de la pauvreté ou de la précarité. C'est pourquoi le réseau de solidarité avec les migrants, réfugiés, exilés, étrangers, s'engage à :

- **rassembler les personnes morales et physiques qui veulent agir ensemble**, pour exiger de nos décideurs un accueil digne de tous les exilés demandant à séjourner en France ;
- **organiser des manifestations de solidarité** avec les réfugiés, en informant la population sur les facteurs des migrations et sur les conditions de vie des réfugiés ;
- **favoriser l'expression des migrants** ;
- **apporter une solidarité concrète** à tous les réfugiés sans distinction, pour leur permettre de rester dignes dans différents domaines : aide alimentaire, hébergement, accompagnement socio-juridique, apprentissage du français, accès à la santé, aide vestimentaire.

Lieu, date :

Personne signataire :

Association en soutien :